



de conduite

BULLETIN DU SYNDICAT CNT DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION - PARIS

Résoudre les problèmes des collèges zep en... les fermant ?

La géographie des suppressions massives de postes que l'on subit dans l'éducation depuis deux ans est d'une redoutable clarté : les quartiers populaires sont incomparablement plus touchés que les quartiers riches. Pourquoi ? C'est pourtant simple : ces enfants de pauvres si difficiles en cours, si mauvais élèves, il faut arrêter de leur proposer toute sorte d'options artistiques ou linguistiques pour les recentrer sur... le socle commun bien sûr ! Surtout pas d'ouverture culturelle, surtout pas ! Surtout pas, ce n'est pas de ça dont a besoin l'économie !... Oups ! Je veux dire : ce n'est pas de ça dont ils ont besoin pour trouver du boulot... Le socle commun on vous dit... on nous dit... A moins que... à moins que faute de trouver des solutions à l'échec scolaire qui y sévit, le rêve de nos gouvernants

soit tout simplement de fermer ces bahuts qui leur font si peur, vous savez, ceux qui ont une « mauvaise réputation », où les élèves sont « violents », où « c'est dur de travailler », où les résultats au brevet sont tellement faibles qu'ils en sont tout simplement incroyables. Pfft ! Rayés de la carte ces vilains bahuts auxquels on colle chaque année un sigle différent, le bon vieux « ZEP » bien sûr, puis le sérieux « prévention violence » (ben oui... « classes laborieuses, classes dangereuses »... non ?), l'incompréhensible « PEP IV » et maintenant le bien gentil « ambition réussite ». C'est vrai que tenter réellement de résoudre les problèmes « d'échec scolaire » d'une grande partie des élèves de ces collèges, signifierait s'intéresser à la source de ces problèmes : la misère. La misère économique bien sûr, mais aussi sociale et •••

Sommaire

- 1 Résoudre les problèmes des collèges zep en... les fermant ?
- 1 Communiqué des enseignants parisiens sanctionnés pour "abus de liberté pédagogique"
- 2 Avec ton SRAN échappe aux MTT
- 3 L'impérialisme des clubs sportifs
- 4 Erwan Redon sanctionné pour l'exemple
- 4 Le procès de Sophie et Nadia
- 5 Au collège Doisneau, grève à la rentrée, c'est gagné !
- 6 TZR, prend tes HSA et tais-toi !



Communiqué des enseignants parisiens sanctionnés pour "abus de liberté pédagogique"

Pour les 13 enseignants ayant refusé publiquement de mettre en place l'arnaque de la pseudo « aide personnalisée », le rectorat de Paris a procédé à de nouveaux retraits de salaire jusqu'à juin, malgré toutes les irrégularités de la procédure déjà reconnues par certains tribunaux administratifs.

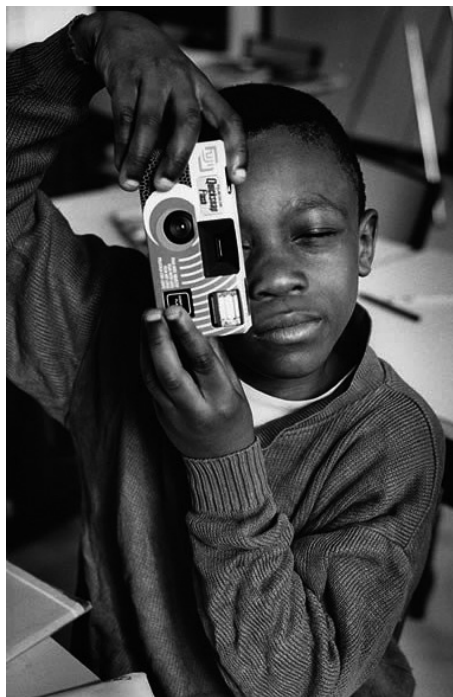
C'est tout un ensemble d'abus illégaux, illégitimes que nous souhaitons soulever par le recours que nous avons déposé au Tribunal Administratif de Paris. En effet, pour engager une procédure disciplinaire il faut un constat. Or l'aide personnalisée n'a pas de définition précise et son cadre est l'objet des caractérisations les plus floues et les plus contradictoires ! C'est d'un côté du « temps d'enseignement » et d'un autre côté ça n'est pas compris dans les 24

SUITE PAGE 2

... culturelle des familles de ces quartiers. Mais là, c'est un problème « qui dépasse largement le cadre de nos établissements ». Ah ça oui ! Alors...

Alors ? Ben alors, plutôt que laisser l'échec scolaire concentré, faudrait essayer de le dissoudre dans les établissements des quartiers plus chics. La riche idée ! Ceux qui échouent échouaient toujours dans une école qui n'est pas faite pour eux, mais ça se verrait moins ! Sauf que, malgré la suppression de la carte scolaire, les pauvres ne veulent pas rallonger leur temps de transport pour aller échouer ailleurs... alors même si quelques classes ferment, ces collègues ZEPEPAPV sont bien toujours bien là. Avec, même, un concentré toujours plus pur de gamins d'exclus puisque la fraction la moins marginale des classes populaires rêve effectivement de conjurer le sort social en allant un peu plus loin ou dans le privé. Avec des ambiances de plus en plus délirantes en classe tant ils sont nombreux ces gosses qui ne font même plus semblant de jouer à un jeu auquel ils ne croient pas, qui n'ont toujours pas acheté de cahier un mois après la rentrée (pourquoi faire ?).

Alors ben nous, à la CNT, on sera aussi toujours là avec eux, pour essayer de les convaincre que bien sûr que ce ne sont pas eux qui sont violents mais le monde



dans lequel on vit, pour essayer de leur dire que non, la vie n'est pas seulement une jungle, pour essayer de construire avec eux une école où ils ne viendraient pas en faisant la gueule et en ayant mal au ventre. Oui, on est assez loin des programmes. Du socle commun aussi. Plus près d'un autre futur ?

SUITE DU COMMUNIQUÉ

heures « d'enseignement » ! C'est du « temps scolaire » et à la fois « périscolaire » ! C'est du « soutien », de l'aide, de l'aide « spécialisée », du renforcement, de l'étayage. On comprend surtout que l'aide personnalisée n'est que le prétexte à la suppression des 8000 postes de RASED, comme l'expliquait si bien Luc Ferry.

Ce choix des deux heures de soutien pour remplacer le samedi matin est aussi la conséquence logique de la mise en place des « nouveaux programmes » et de la façon dont ils définissent de manière caricaturale la transmission et les contenus, le modèle mythique du maître qui dispense un savoir et de l'élève qui reçoit. Les « nouveaux programmes » imposés par le ministre sont fondés sur un retour à ce schéma simple qui, pour être vérifié doit opérer un ensemble de restrictions, de simplifications, des contenus et des méthodes.

D'où la confusion entre enseigner et apprendre, qui va permettre à la fois de sélectionner ceux qui sont en adéquation et les inadaptés, et induit un rapport de pouvoir et la transmission de contenus fragmentés dont il suffit de contrôler la bonne acquisition, de mesurer le résultat, pour juger de la réussite ou de l'échec.

On voit très clairement que ce dispositif est le pendant de la refonte d'un programme scolaire caractérisé par l'extension hégémonique et contraignante de l'évaluation.

Et ce que nous tentons de mettre en œuvre dans nos classes, c'est, bien sûr, tout autre chose que cette mécanique simpliste qui vise à réduire les dimensions relationnelles, à isoler ce qui constituerait un processus endogène d'acquisition, du contexte social et subjectif. C'est précisément ce qui a été sanctionné dans la pratique quotidienne de notre collègue marseillais Erwan Redon courant septembre.

Ainsi, le caractère politique de la répression des « désoberisseurs » n'aura échappé à personne.

Notre opposition aux contre-réformes Darcos sur la question des programmes, des évaluations, de base-élève, des EPEP doit emprunter de nouveaux chemins collectifs qui puissent rassembler tous les collègues qui se sont retrouvés sur la plate forme de l'AG nationale. Nous appelons nos collègues à se retrouver en AG locales pour repenser les modalités de la lutte.

Franchement, ça urge !

“...ce ne sont pas eux qui sont violents mais le monde dans lequel on vit, pour essayer de leur dire que non, la vie n'est pas seulement une jungle, pour essayer de construire avec eux une école où ils ne viendraient pas en faisant la gueule et en ayant mal au ventre..”

Avec ton SRAN, échappe au MTT Vivent les élèves, à bas les enfants !

Les MTT sont pris en charge par le RASED, pour les ETTC, il faut voir ce qui serait le mieux à même de lui faire remonter son pourcentage, entre les AP, l'AE, l'enseignante surnuméraire, les SRAN, une très large gamme de produits pédagogiques permettront à tous les élèves (ne plus dire « enfants ») d'avoir

une garantie de réussite optimale aux prochaines évaluations. Dans un souci de bien-être et d'équité, le cumul des offres de soutien est rigoureusement interdit.

Bientôt, le SCC sera à la portée de tous les écoliers méritants !!!

Rapide explication des sigles à l'usage des instituteurs rétrogrades qui parlent encore d'enfants, d'entraide, de coopération, de classe découverte et de projets de classe :

MTT : Moins de Trente Trois pour cent aux évaluations de CE1

RASED : Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté

ETTC : Entre Trente Trois et Cinquante

pour cent aux évaluations

AP : Aide personnalisée, réservée aux ETTC, 3 fois 45 minutes par semaine sur la pause méridienne.

AE : Accompagnement Éducatif (en semaine de 16h 30 à 18h 30, payé en heures supplémentaires)

SRAN : Stage de Remise À Niveau, pendant les vacances, pour ceux qui n'auraient pas été capables de saisir l'opportunité qui leur était offerte de redresser leur pourcentage dans le cadre des AP, AE, RASED, ...

SCC : Socle Commun de Connaissance

L'impérialisme des clubs sportifs

La finalité du sport pour les jeunes est la production de champions sur le marché des performances physiques. En effet, il n'y a plus de véritable frontière entre le haut niveau et le « sport de masse », encore moins entre le prétendu amateurisme et le professionnalisme. À l'ère de la concurrence généralisée (lutte de tous contre tous), chaque ville, chaque entreprise, chaque fédération veut embellir son image par le sport.

Le hockey-sur-glace

Dans un collège de proche banlieue parisienne, la rentrée scolaire s'est effectuée dans une classe de cinquième avec l'absence systématique de deux élèves en Education Physique et Sportive (E.P.S.) et en Histoire géographique en raison de deux entraînements de hockey sur glace qui ont lieu le mardi et le jeudi de 8h00 à 10h 00. Dans la commune, aucun autre collège n'offre au club de hockey cet avantage précieux : la proximité d'une patinoire. Ainsi, son Président est venu démarcher le collège à la fin de l'année scolaire dernière (2008-2009) pour demander un partenariat.

Une section sportive ?

A la rentrée scolaire, les professeurs ont appris qu'il y avait trois élèves hockeyeurs : deux en cinquième et un en quatrième. Que ces derniers avaient des « horaires aménagés ». On se demande pourquoi le collège devrait se plier en quatre pour assurer le loisir sportif de quelques élèves, qu'ils soient trois ou vingt. D'autant que le collège n'a signé aucune convention l'obligeant à l'égard du club. Pourtant, la section sportive existe et ce, sans le respect de la procédure normale définie par l'Inspection de l'E.P.S. C'est le club qui, de manière unilatérale, veut revendiquer sa section sportive et l'imposer au collège. En juin, l'administration du collège n'a, quant à elle, pas su dire non aux familles qui ont pris cela pour un oui.

La voracité des clubs sportifs

Le collège en question est situé dans une ville qui s'est historiquement beaucoup identifiée aux performances de son club de volley-ball. D'autres sports aimeraient jouer ce rôle. C'est le cas du club de hockey sur glace. Les familles, qui sont sous la coupe du président et de l'entraîneur, sont les plus actives pour défendre cette section. A tel point qu'elles ont réussi à avoir une oreille attentive de la part du service des sports de la Mairie ; service qui demande au professeur EPS de ne plus marquer absents ces

élèves. En effet, les parents reçoivent des lettres mentionnant que leurs enfants ont manqué les cours, ce qui leur est fort déplaisant. Le problème du bilan lors des Conseils de classe ne semble pas se poser : comment les absences des élèves pourront être justifiées ? Le professeur EPS de la classe devra-t-il considérer ces élèves comme inaptes totalement ? Et le professeur d'histoire géographique, considère-t-il que son enseignement puisse être suivi à la carte pour une minorité et obligatoire en sa totalité pour la très grande majorité ?



Un fléau virulent : l'idéologie sportive

Si l'administration n'a pas su dire non, ce n'est pas un hasard : le sport jouit dans la vie quotidienne d'un a priori très favorable. Les forces sociales s'appuyant sur le sport sont tellement puissantes dans la société que tout leur est possible. le sport devient en conséquence une institution au fonctionnement maffieux qui sait tourner les lois en sa faveur. Le fait est que tous les acteurs du monde éducatif reprennent en cœur la légende selon laquelle le sport ne peut être que

bénéfique. Et pourtant ! Les méfaits du surentraînement des jeunes enfants sont bien connus et pas seulement en ce qui concerne les camps sportifs chinois. Ici, les enfants ont presque un entraînement chaque jour de la semaine. Malgré tout, on fait comme si de rien n'était. Quand l'illusion sportive est partagée par tous elle devient réalité.

Un conflit : le Sport et l'École

Si l'on comprend bien l'intérêt pour le club de faire valoir sa section sportive (le prestige monnayable), l'intérêt pour le collège reste encore à démontrer. Malgré tout, les élèves s'absentent depuis un mois. Peut-être que leurs études n'en pâtiront pas. Cependant, dans n'importe quel autre cas semblable d'absentéisme, l'institution aurait réagi en produisant des signalements pouvant aboutir à des sanctions pour les familles. En effet, le contrôle social fonctionne à plein dans cette institution : l'absentéisme, les « décrochages » font l'objet d'un repérage systématique. Le pouvoir disciplinaire qui y règne encore en maître détermine ces types de procédures. Pourquoi dans ce cas, l'institution ne réagit-elle pas sinon parce qu'il s'agit des sacro-saintes « valeurs sportives » ? Le dogme veut qu'elles égalent (et même dépassent !) les autres valeurs, notamment celle propres à l'École comme la Raison (jugement, cohérence du raisonnement). Il fallait voir l'énergie fabuleuse dépensée par les Inspections de l'Éducation Nationale lors de la Coupe du monde de rugby (octobre 2007) ou lors de la candidature parisienne aux JO de 2012 (hiver et printemps 2005), pour que les établissements (primaires comme secondaires) soient des relais efficaces de « la fête ». Peut-on ainsi identifier les finalités de l'institution scolaire (instruire, éduquer, former) à celle de l'institution sportive (produire des champions) sans conséquences politiques néfastes pour la grande majorité des familles et de leurs enfants

Elhem

Erwan Redon sanctionné pour l'exemple !

L'Inspection d'académie des Bouches-du-Rhône a confirmé vendredi 25 septembre la sanction qui pesait sur Erwan Redon, instituteur désobeisseur marseillais. Convoqué le 17 septembre dernier devant une commission disciplinaire administrative pour « faute professionnelle », il a été entendu avec ses défenseurs et ses témoins.

Véritable parodie de justice qui a duré du jeudi 17 septembre 15 heures au vendredi 18 septembre 4 heures du matin, la commission a décidé la « mutation d'office » (au cours du vote, deux représentants des personnels se sont abstenus). Cette décision, qui n'avait que valeur consultative, a donc été confirmée par Gérard Trève, inspecteur d'académie des Bouches-du-Rhône. Celui-ci a fait office tout à la fois de président de la Commission administrative paritaire ET d'autorité disciplinaire. Juge et partie...

Erwan Redon est muté dans une école située dans le 9^e arrondissement de Marseille. Prévenu ce vendredi 25 septembre par voie d'huissier, il doit prendre ses nouvelles fonctions dès lundi prochain, 28 septembre. Il n'a donc pas eu le temps d'expliquer la situation aux élèves de sa classe de l'école des Convalescents (1^{er} arr.) dans laquelle il avait pourtant fait la rentrée depuis bientôt un mois !

Le rapport de la commission disciplinaire évoque quatre motifs pour justifier



la « faute professionnelle » :

- Le refus d'appliquer l'aide personnalisée dans le cadre imposé
- Les « rapports hiérarchiques » qui témoigneraient de certaines insuffisances
- Les refus d'inspection
- Le refus de faire passer les évaluations

Le comité de soutien d'Erwan Redon dénonce une nouvelle fois la manière dont s'est déroulée la commission disciplinaire le 17 septembre dernier. Il s'indigne également de la sanction qui frappe Erwan Redon, considéré par sa

hiérarchie comme « insuffisant » professionnellement et « refusant » d'appliquer docilement des consignes avec lesquelles il n'est pas en accord ; hiérarchie qui, pourtant, le nomme sur un poste définitif dans une école des quartiers favorisés de Marseille !

Enfin, le Comité de soutien estime que l'Inspection d'académie et, en particulier, le premier de ses représentants, ont voulu faire d'Erwan Redon un exemple, afin qu'il ne puisse plus remettre en cause l'ordre et la hiérarchie établis.

Le procès de Sophie et Nadia



Le procès de Sophie et Nadia, deux militantes poursuivies dans le cadre de leur engagement au sein du réseau éducation sans frontières était initialement prévu le 6 mars dernier. Il a été une nouvelle fois reporté, lors de l'audience du 18 septembre, en raison de l'absence d'une des plaignantes. Une trentaine de personnes s'était déplacée pour affirmer leur solidarité avec les accusées.

Il aura donc lieu le vendredi 13 novembre, à 13h30 au TGI de Créteil. Le STE 75 appelle à la grève pour aller soutenir Sophie et Nadia à l'audience.

Pour le rappel des faits :

http://www.cnt-f.org/fte/article.php3?id_article=2690

<http://www.educationsansfrontieres.org/article19843.html>

Au collège Doisneau, grève à la rentrée, c'est gagné !

Au début du mois de juillet, nous avons appris que le Rectorat supprimait une classe de sixième au collège Robert Doisneau à Paris 20°. La période choisie n'était pas anodine, il s'agissait ainsi de briser toute possibilité de réaction.



Le collège est réputé pour sa capacité de mobilisation. En 2008-2009, suite à une baisse importante de la DHG qui remettait en cause les heures de soutien proposées aux élèves, nous avons reconduit une grève pendant huit jours, avec blocage du collège accompagnée de différentes actions en direction du Rectorat qui, intraitable, nous affichait ostensiblement son dédain.

A la pré-rentree de septembre, l'assemblée générale des personnels débattait de la réponse à donner à ce qui nous apparaissait comme une provocation et

un sinistre présage : pour la rentrée 2009-2010, trois classes de 6° et six classes de 3° ; de toute évidence ce n'était que le début d'une coupe sombre dans les effectifs et dans les postes.

Démarrer la rentrée par une grève ne faisait pas l'unanimité au départ. Cependant, devant l'insupportable mépris envers le travail des collègues qui avaient préparé en juin les effectifs des classes, mis en place des projets, entre autre d'une sixième de consolidation, qui se retrouvaient maintenant sur plusieurs établissements ; des parents du quartier qui venaient inscrire leurs enfants à Doisneau et qui étaient envoyés vers d'autres collèges sous prétexte qu'il n'y avait pas de place... l'assemblée générale vota à sa grande majorité la grève.

Personnels du collège, parents d'élèves, nous organisâmes une vaste et rapide opération d'information et d'appel au soutien, en direction des parents et des habitants du quartier ainsi que des élus, par tracts, affichage, pétitions, et communiqué à la presse.

Le jour de la grève correspondait à la réunion de la CTP (commission technique paritaire) consultée pour donner son avis. Nous avons appelé à l'heure dite à un rassemblement devant le Rectorat auquel allaient se joindre des élus du 20°.

Finalement, deux jours plus tard nous apprenions que le Rectorat rétablissait

une classe de sixième au Collège Robert Doisneau. La nouvelle fut perçue par les collègues et les parents d'élèves comme une victoire certes, mais partielle. Au passage la totalité des heures n'était pas récupérée et le Rectorat refusait que fût rétablie une classe de consolidation à effectif réduit.

Cette lutte aura été un bel exemple de solidarité, de refus de prétendues réformes auxquelles nous devrions nous résigner comme une fatalité.

Pour que nos luttes soient émancipatrices, désaliénons nos modes d'action. Ne laissons pas les spécialistes du compromis nous en déposséder.

Nous avons décidé par nous-mêmes ! Nous avons organisé la grève en refusant tout fatalisme !

Nous avons récupéré ce qui nous revenait !

Obtenir le paiement du jour de grève aurait été légitime ! Nous n'avons pas à faire les frais de leur incurie !



TZR, prends tes HSA et tais-toi !

Vendredi 4 septembre, deux jours après la rentrée des élèves, on m'appelle pour un remplacement. J'imagine qu'il a dû être très difficile de prévoir ce départ en retraite et que ce retard de remplacement est donc pleinement justifié.

Lundi 7 septembre, je me rends dans l'établissement concerné, et, surprise, on me donne un poste avec 3,5 heures supplémentaires. Refus poli.

La chef : « Mais vous êtes fonctionnaire et vous devez accepter votre service ! »

Moi : « Je suis fonctionnaire, et j'ai aussi des droits, en particulier celui de ne pas me voir forcé de faire plus d'une heure supplémentaire. »

La chef : « Alors à cause de vous, une classe n'aura pas de prof de maths ! »

Et je préfère m'arrêter là, parce qu'après, ça a un peu dérapé...

Moralité : s'il n'y a plus assez de remplaçants, c'est la faute de ces feignasses de profs qui refusent de faire des heures supplémentaires.



Équipes mobiles de sécurité : prof, deviens un vrai flic

On avait les flics qui font de la « prévention drogues » (fouille d'élèves avec des chiens), ceux qui font de la « prévention routière » (ceux-là, ils sont très gentils, bien qu'armés jusqu'aux dents), ceux qui viennent

chercher les parents ou les enfants à l'école pour les envoyer dans un sympathique voyage en charter. Tous ont bien contribué à montrer aux enfants qu'ils vivent dans un pays bleu marine.

Maintenant, on a les « équipes mobiles de sécurité ». Ce sont des profs, éducateurs sportifs, psychologues, anciens flics ou militaires, avec un beau blouson vert (kaki ?) et un beau brassard (rouge et blanc avec une croix noire ?). Non armés, mais rompus aux sports de combat, ils sont chargés de « rassurer les équipes pédagogiques »... à coups de rangers.

Bonne nouvelle pour tous les enseignants lassés des punitions à l'ancienne,

ils peuvent postuler pour l'un des 500 postes créés.

Question : 500 flics en blouson vert feront-ils le travail des milliers de surveillants manquants, des RASED supprimés, des co-psy éliminés, des dizaines de milliers de profs non remplacés, des infirmières introuvables, des travailleurs précarisés ? Deuxième question : et s'ils comptent faire ce travail, avec quelles méthodes comptent-ils y parvenir ?

Le syndicat CNT-STE de Paris organise une

RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE le samedi 21 novembre 2009 de 9h à 12h

Ordre du jour : Évaluations nationales 2010 (comment réagir ?), Aide personnalisée (à chaque circo ses consignes désordonnées), Contre la suppression des RASED.

CICP (Centre international de culture populaire), 21 ter rue Voltaire, Paris XI^e. 1^{er} étage. Les 10 heures annuelles d'info syndicale sont à déduire des 18h d'animation pédagogique de circonscription ; il suffit d'informer par courrier ou par mail votre ICG de votre participation à cette réunion ouverte à tous.

Ode conduite

BULLETIN DU SYNDICAT CNT
DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION - PARIS

33 rue des Vignoles - 75020 Paris
<http://cnt-f.org/fte>
zdc@cnt-f.org
06 08 80 78 86

Pour vous inscrire à la liste de diffusion et d'information de *Zéro de Conduite*, envoyez simplement un mail vide à : infoszdc-subscribe@cnt-f.org

Retrouvez-nous sur
Radio Libertaire



le 2^e mardi du mois
de 20h 30 à 22h 30

Pour nous contacter :

Syndicat CNT Éducation Paris educ.rp@cnt-f.org
33, rue des Vignoles, 75020 Paris | tél. : 06 08 80 78 86, fax : 01 43 56 84 36
permanences tous les mercredis de 17 h à 20 h
Syndicat CNT Éducation 78
BP 9, 78440 Gargenville | cnt78educ@cnt-f.org
Syndicat CNT Éducation 91 ud91@cnt-f.org
4, rés. du Parc, 91120 Palaiseau | tél. : 06 68 12 11 51
Syndicat CNT Éducation 92
33, rue des Vignoles, 75020 Paris
ste92@cnt-f.org | <http://ste92.cnt-f.org>
Syndicat CNT Éducation 93 tél. : 06 37 18 19 72
Bourse du Travail : 11, rue Génin, 93200 St-Denis | educ93@cnt-f.org
Syndicat CNT Éducation 94
BP 38, 94600 Choisy-le-Roi | educ94@cnt-f.org
Syndicat CNT Éducation-Social 95 ud95@cnt-f.org
BP 118, 95316 St-Ouen-l'Aumône cedex
01 34 64 02 73 permanences le samedi de 15 h à 18 h

Abonnement de soutien à *Zéro de Conduite* :
1 an 2 €, soutien 5 € (ch. à l'ordre de la CNT)

**ABONNEMENT GRATUIT DE 3 NUMÉROS DU
COMBAT SYNDICALISTE, JOURNAL DE LA CNT**

à renvoyer à CNT, Syndicat de l'Éducation – 33, rue des Vignoles 75020 Paris

Nom, prénom : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ ville : _____ E-mail : _____

Profession : _____

Je souhaite recevoir les informations de *Zéro de Conduite* en m'abonnant à la liste infoszdc.